

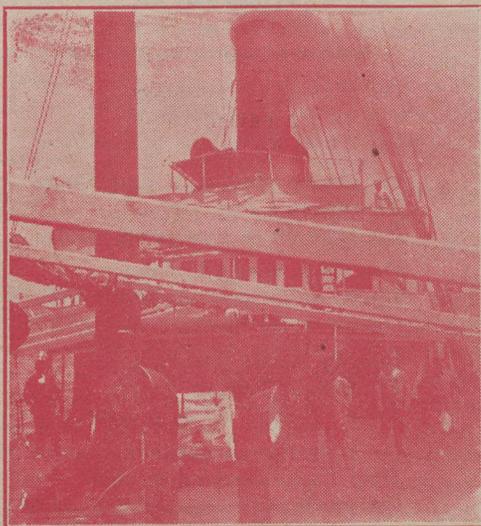
## LUDGER DUVERNAY

Fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste

Monsieur L. Duvernay descendait d'une famille française établie depuis longtemps dans le pays. Son grand-père était Notaire Royal de la juridiction de Verchères, et son père, Joseph Duvernay, allié par sa femme à la famille de Lamorendière, s'était livré à la culture du sol. M. Ludger Duvernay naquit à Verchères, le 22 janvier 1799. Après avoir reçu l'instruction qu'on donnait alors dans les écoles élémentaires des campagnes, il vint à Montréal en juin 1813, comme apprenti typographe, dans l'établissement de M. Chs B. Pasteur, qui publiait alors "Le Spectateur". Quatre ans plus tard, en juin 1817, il commençait aux Trois-Rivières, la publication d'un journal sous le titre de "La Gazette des Trois-Rivières", qui subsista jusqu'en 1822. Il publia en 1823, dans la même ville, le "Constitutionnel", qui eut deux années d'existence.

Le 14 février, il se lia par mariage à Mlle Marie-Reine Harnois, fille du capitaine Augustin Harnois, de la Rivière du Loup. En 1826, il établit dans la ville des Trois-Rivières, le journal l'"Argus", et en 1827, et en 1827, il vint se fixer à Montréal, et s'entendit avec l'Hon. A. N. Morin pour fonder "La Minerve" sur un pied de permanence. Depuis cette époque, le nom de M. Ludger Duvernay a toujours figuré d'une manière préminente dans les grandes luttes politiques du Canada.

En 1832, M. Duvernay fut arrêté, par ordre du Conseil législatif, pour avoir publié dans "La Minerve", un écrit qui représentait le Conseil législatif comme "une grande nuisance" dont il fallait débarrasser le pays. Messieurs les conseillers décidèrent, par une résolution, que c'était un libelle diffamatoire contre cette branche de la Législature, et ordonnèrent en même temps l'arrestation de M. Duvernay, et celle de M. le Dr Daniel Tracey, éditeur du "Vindicator", qui avait publié un article dans le même sens. Ils furent tous deux traduits à la barre du Conseil, et condamnés par leurs accusateurs. Ils demeurèrent dans la prison de Québec pendant toute la session qui se tenait alors. Ce fut le signal d'un mouvement général d'indignation, dans la presse et dans le public, contre la conduite du Conseil, et de sympathie pour MM. Duvernay et Tracey. On organisa des assemblées et des processions dans Québec et dans Montréal pour leur procurer un triomphe éclatant. Plus que cela encore: ils reçurent chacun deux médailles d'or, l'une de la part des habitants de Québec, et l'autre de la part des citoyens de



Le "Chefoo" vapeur côtier des mers de Chine, sur lequel voyage le correspondant particulier de "l'Album Universel"

Montréal, comme témoignage de sympathie dans les souffrances qu'ils avaient endurées pour la cause populaire.

Mais l'acte qui perpétuera, sans doute, mieux que tout autre, le souvenir de M. Duvernay, dans la mémoire de ses compatriotes, c'est la fondation de la Société nationale des Canadiens français, la Société Saint-Jean-Baptiste. C'est lui qui en avait conçu le premier l'idée, et qui, par son activité, réussit à la mettre à exécution. C'est en 1834 que le jour de Saint-Jean-Baptiste fut célébré pour la première fois comme fête nationale. Avant cette époque, c'était par dérision et par moquerie que les ennemis de notre origine appliquaient le nom de Jean-Baptiste à nos compatriotes; mais en le faisant adopter par l'Association nationale, M. Duvernay l'a rendu respectable et l'a fait respecter de tous. A lui tout le mérite du succès qu'a obtenu notre association jusqu'aujourd'hui, personne ne peut le contester. Il s'est même souvent et presque tous les jours imposé des sacrifices pour obtenir ce but louable et patriotique. Aussi, la reconnaissance éternelle de l'Association Saint-Jean-Baptiste lui est acquise; elle en a donné un témoignage éclatant en se chargeant des frais de ses funérailles et en ordonnant que rien ne fût épargné pour les rendre pompeuses.

L'attribution de la feuille d'érable comme emblème national est aussi l'ouvrage de M. Duvernay. Cet emblème, qui a été adopté partout, dans le Haut comme dans le Bas Canada, par les lettres et par l'iconologie, immortalisera son souvenir.

En 1836, M. Duvernay fut soumis à une nouvelle épreuve, et emprisonné une troisième fois.

L'année suivante, en mai 1837, M. Duvernay fut élu, par acclamation, représentant du comté de Lachenaie; et comme tous les patriotes les plus distingués de ce temps-là, il fut forcé de s'expatrier au commencement de novembre de cette même année. Son nom était sur la liste des proscrits pour cause politique.

Il se réfugia avec sa famille aux Etats-Unis, et la publication de "La Minerve" fut suspendue à partir du 16 novembre 1837.

En 1838, M. Duvernay annonçait, dans un prospectus, qu'il allait commencer la publication d'un journal français, près des frontières, dans les intérêts du Canada, et dans le printemps de 1839, le "Patriote Canadien" paraissait à Burlington. Comme M. Duvernay était déjà bien connu dans les Etats-Unis et respecté

de tous, la nouvelle entreprise fut saluée avec acclamation par toute la presse de l'Union.

Enfin, l'Union des Canadas ayant été décrétée par le gouvernement anglais, et le principe du gouvernement responsable accepté par la province unie, la paix fut rétablie, et les proscrits politiques purent revenir en sûreté dans leur patrie.

M. Duvernay revint s'établir de nouveau à Montréal en 1842, et recommença la publication de "La Minerve" dans le mois de septembre pour la défense des idées libérales-réformistes. Tout en approuvant le système de gouvernement représentatif qu'on venait d'accorder au pays, il n'a jamais cessé de protester contre les iniquités de l'acte d'union.

Durant toute sa carrière politique, M. Duvernay ne s'est jamais séparé un seul instant de la masse de ses compatriotes. Depuis son retour dans le pays, il a soutenu avec énergie le système de gouvernement que nous possédons actuellement, et combattu les ministères qui ne le mettaient pas effectivement en pratique.

Rendu à cette période d'une vie orageuse et de travaux incessants, M. Duvernay se trouvait encore avec une fortune négative, son imprimerie ayant été vendue durant son exil.

Néanmoins, il comptait assez sur la Providence pour ne jamais perdre courage, et le soin de ses intérêts privés a toujours été pour lui une affaire secondaire, une affaire de nulle importance, qu'il oubliait totalement en présence des affaires publiques et des intérêts de son parti. Il s'est toujours associé de tout coeur aux oeuvres utiles, méritoires et charitables. On peut dire qu'il était véritablement patriote, ami de l'humanité et de toutes les institutions qui ont pour but d'améliorer l'intelligence des hommes, d'adoucir les misères humaines et de "rendre le peuple meilleur".

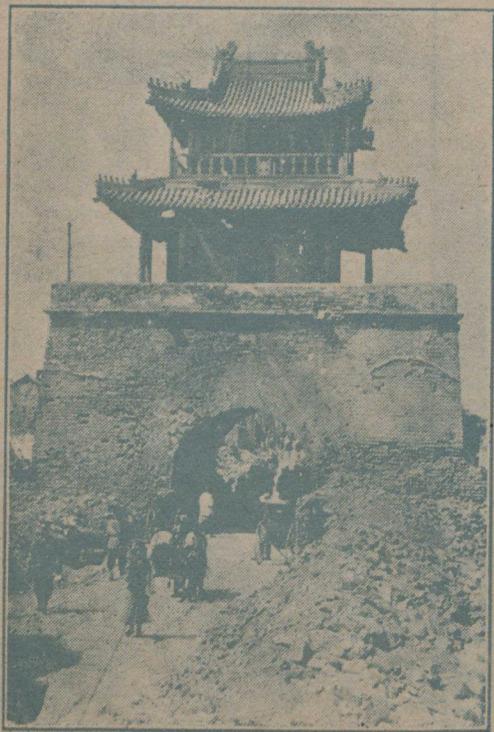
M. Duvernay, mort le 28 novembre, a été inhumé le 2 décembre 1852.

## NOS GRAVURES

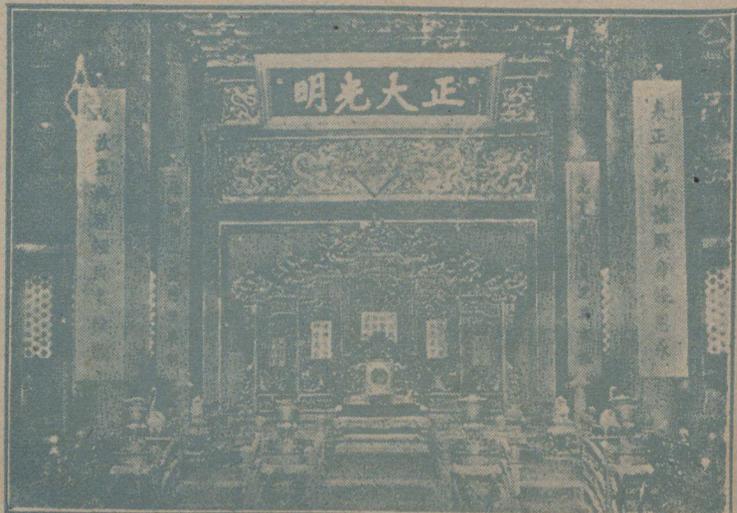
En ces jours de fête, si bien faits pour stimuler la manifestation des sentiments les meilleurs qui vibrent au coeur des Canadiens-français, "l'Album Universel", n'ignorant pas son devoir, a voulu commémorer la Saint-Jean-Baptiste, en offrant à ses lecteurs un numéro artistique en couleur.

Nous espérons que le public lui fera bon accueil, et à la vue des gravures que nous lui offrons, constatera les efforts que l'on fait à "l'Album Universel", afin de le rendre à la fois instructif et récréatif.

Cette revue illustrée, la plus ancienne du Canada, ne néglige rien pour jouir d'une prééminence qui lui revient de droit. Texte, musique, gravures, pages humoristiques, tout est présenté de façon à plaire au public. Il faut croire que ce but est au moins partiellement atteint, puisque nos familles favorisent de plus en plus l'essor que prend cette revue; ce dont nous les remercions chaleureusement.



Porte-beffroi à Tientsin — Cl. Correspondant "Album Universel"



Le trône de l'empereur de Chine à Pékin — Cl. Correspondant "Album Universel"